



Food and Agriculture Organization  
of the United Nations

# JOURNAL

**de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO**

FAO, Rome, 6-13 juin 2015

**Jeudi 11 juin 2015**

Suivez-nous sur Twitter #UNFAO39 

## SÉANCE PLÉNIÈRE

*Pour permettre aux délégués qui le souhaitent de se rendre à l'audience papale, il n'y aura pas de séance plénière le matin.*

### APRÈS-MIDI

#### 14 h 30 HUITIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

**Salle Plénière – Bâtiment A, troisième étage**

- Point 28: Comptes vérifiés 2012-2013 (projet de résolution) (C 2015/5 A; C 2015/5 B; C 2015/LIM/6)
- Point 29: Barème des contributions 2016-2017 (projet de résolution) (C 2015/INF/8; C 2015/LIM/9)
- Point 30: Paiement par l'Union européenne des dépenses administratives et autres découlant de son statut de membre de l'Organisation (C 2015/LIM/13)
- Point 31: Autres questions administratives et financières (C 2015/LIM/11)
- Point 9: Nomination de représentants de la Conférence de la FAO au Comité des pensions du personnel (C 2015/6 Rev.1)
- Point 25: Évaluation des réformes concernant la gouvernance, y compris examen du rapport sur l'Examen indépendant (C 2015/25; C 2015/26 Rev.1)
- Point 33: Autres questions
  - 33.2 In Memoriam
  - 33.3 Déclaration d'un représentant des associations du personnel de la FAO
- Point 32: Date et lieu de la quarantième session de la Conférence

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document.*

*Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement.*

*Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



mn971e

---

**COMMISSION I**

**14 h 30          Adoption du rapport**  
**Salle Verte – Bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage**

---

**BUREAU DE LA CONFÉRENCE**

**Troisième réunion du Bureau (accès restreint)**  
**Salle du Liban (D209)          *Immédiatement après la séance plénière***

---

**ANNONCES DU JOUR**

**QUORUM NÉCESSAIRE POUR LA NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE**

Il est rappelé aux délégués que leur présence est souhaitée lors de la neuvième séance plénière de la Conférence, qui commence à 9 h 30 le vendredi 12 juin, car plusieurs votes nécessitant un quorum auront lieu tout au long de la matinée.

**AUDIENCE DE SA SAINTÉTÉ LE PAPE FRANÇOIS**

À l'occasion de la trente-neuvième session de la Conférence, Sa Sainteté le pape François recevra en audience tous les délégués à la Conférence qui le souhaitent. L'audience aura lieu le jeudi 11 juin 2015 à 12 heures dans la *Salle Clémentine*. Les portes de la salle seront fermées à 11 h 30.

Les visiteurs accéderont à la *Salle Clémentine* par la *Porte de Bronze*, située à droite de la Place Saint-Pierre, sur présentation d'une carte d'accès spéciale et après un contrôle par détection de métaux effectué par la police italienne.

Un service de bus assurera le transport des visiteurs du Siège de la FAO au Vatican, ainsi que leur retour. Les bus quitteront la FAO (bâtiment A) à **10 heures** et rentreront vers 13 heures.

**IL EST RAPPELÉ AUX DÉLÉGUÉS QU'ILS SERONT INVITÉS À PRÉSENTER LEUR CARTE D'ACCÈS SPÉCIALE POUR MONTER DANS LE BUS ET POUR ÊTRE ADMIS AU VATICAN PAR LA PORTE DE BRONZE.**

**INSCRIPTION À LA CENT CINQUANTE-DEUXIÈME SESSION DU CONSEIL**

Les délégués sont invités à prendre note que la cent cinquante-deuxième session du Conseil sera ouverte le **lundi 15 juin 2015 à 9 h 30** dans la Salle Rouge.

Les délégations sont priées de bien vouloir informer le Secrétariat du Conseil, par le biais du Centre d'inscription de la Turquie, de l'identité du représentant de leur pays à la cent cinquante-deuxième session du Conseil, de sorte qu'une liste précise des délégués puisse être établie et affichée sur le site web. Elles sont par ailleurs invitées à remplir et signer les cartes d'inscription qui sont à leur disposition au Centre d'inscription de la Turquie.

**Veillez noter que les cartes d'accès émises pour la session de la Conférence ne sont pas valables pour la cent cinquante-deuxième session du Conseil.**

L'ordre du jour provisoire (document CL 152/1) ainsi que les autres documents de cette session du Conseil peuvent être téléchargés à partir du site web de l'Organisation:

<http://www.fao.org/bodies/council/cl152/fr/>

## PHOTOTHÈQUE DE LA CONFÉRENCE

L'intégralité de la collection de photographies relatives à la Conférence (tous événements et réunions) est accessible sur Flickr pour publication, partage (via courriel et médias sociaux) et téléchargement, en cliquant sur le lien suivant:

<https://www.flickr.com/photos/faonews/collections/72157653992702321/>

Les photographies des séances plénières peuvent être consultées directement en cliquant sur le lien FAO Actualités suivant: <https://flic.kr/s/aHsk9MacsA>

Cérémonie de remise de prix: <https://flic.kr/s/aHsk9YKwhe>

## MANIFESTATION EN MARGE DE LA CONFÉRENCE

<b>Jeudi</b> 11 juin 2015	13 heures - 14 heures	<b>Initiative régionale sur le riz en Asie et dans le Pacifique</b>	Centre Cheikh Zayed
------------------------------	--------------------------	---	---------------------

## CANDIDATURES AU CONSEIL DE LA FAO

RÉGION	PÉRIODE	CANDIDATS
AFRIQUE	a) de la fin de la 39 <sup>e</sup> session de la Conférence au 30 juin 2018 (3 SIÈGES)	Congo, Éthiopie, Guinée équatoriale
	b) du 1 <sup>er</sup> juillet 2016 à la fin de la 41 <sup>e</sup> session de la Conférence (5 SIÈGES)	Bénin, Côte d'Ivoire, Kenya, Lesotho, Zambie
ASIE	a) de la fin de la 39 <sup>e</sup> session de la Conférence au 30 juin 2018 (6 SIÈGES)	Chine, Indonésie, Japon, République de Corée, Sri Lanka Thaïlande (de la fin de la 39 <sup>e</sup> session de la Conférence au 31 décembre 2016)/ Philippines (du 1 <sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2018). <i>Accord spécial</i> <sup>1</sup>
EUROPE	a) de la fin de la 39 <sup>e</sup> session de la Conférence au 30 juin 2018 (3 SIÈGES)	Chypre, Saint-Marin Espagne (de la fin de la 39 <sup>e</sup> session de la Conférence au 30 juin 2016)/ Royaume-Uni (du 1 <sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018). <i>Accord spécial</i> <sup>2</sup>
	b) du 1 <sup>er</sup> juillet 2016 à la fin de la 41 <sup>e</sup> session de la Conférence (3 SIÈGES)	Allemagne, Monténégro, Roumanie
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	a) de la fin de la 39 <sup>e</sup> session de la Conférence au 30 juin 2018 (3 SIÈGES)	Chili, Nicaragua, Venezuela
	b) du 1 <sup>er</sup> juillet 2016 à la fin de la 41 <sup>e</sup> session de la Conférence (5 SIÈGES)	Argentine, Brésil, Mexique, Trinité-et-Tobago, Uruguay
PROCHE-ORIENT	a) de la fin de la 39 <sup>e</sup> session de la - neuvième Conférence au 30 juin 2018 (1 SIÈGE)	Koweït
	b) du 1 <sup>er</sup> juillet 2016 à la fin de la 41 <sup>e</sup> session de la Conférence (2 SIÈGES)	Qatar, Soudan
AMÉRIQUE DU NORD	b) du 1 <sup>er</sup> juillet 2016 à la fin de la 41 <sup>e</sup> session de la Conférence (2 SIÈGES)	Canada, États-Unis d'Amérique

<sup>1</sup> La Thaïlande et les Philippines se sont portées candidates au même siège au Conseil, selon les modalités suivantes: la Thaïlande occupera le siège de la fin de la trente-neuvième session de la Conférence (juin 2015) au 31 décembre 2016. Les Philippines remplaceront la Thaïlande et siègeront pendant le restant du mandat (du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 30 juin 2018).

<sup>2</sup> L'Espagne et le Royaume-Uni se sont portés candidats au même siège au Conseil, selon les modalités suivantes: l'Espagne occupera le siège de la fin de la trente-neuvième session de la Conférence (juin 2015) au 30 juin 2016. Le Royaume-Uni remplacera l'Espagne pour le restant du mandat (du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2018).

L'Italie a informé la Conférence qu'elle quitterait le Conseil le jeudi 30 juin 2016. La Fédération de Russie remplacera l'Italie pour le restant du mandat (du 1<sup>er</sup> juillet 2016 jusqu'à la fin de la quarantième session de la Conférence, en juin 2017).

**Il est demandé aux participants de prendre note de l'Article XII, paragraphe 10, alinéa a), du Règlement général de l'Organisation:**

*Les (...) élections ont de même lieu au scrutin secret, sauf que, s'il n'y a pas plus de candidats que de sièges à pourvoir, le Président peut proposer à la Conférence ou au Conseil de procéder aux nominations par consentement général manifeste.*